

Compte-rendu du conseil d'école du mardi 12 mars 2019, 18 heures.

Présents :

M. Gasc, *Maire*.

M. Combret, *Adjoint au Maire*.

M. Chebelin et Mme Babot, *conseillers municipaux*.

Mmes Souchaud, Doumeng, Jeuneau-Idrac, Ravel, Etaix, Duval et M. Samson, *délégués des parents d'élèves*.

Délégués Élèves représentants au conseil d'école :

CM1 : Alix Rondeau et Manon Sales.

CM2 : Gabriel Bellay et Ilies Deleplace.

Mme Duffort, *directrice*, Mmes Obin, Petit, Anglade, Pruneau, Tran, Servant et M. Escouboué, *enseignants*.

Mme Meyer, *ATSEM*.

Mme Couffignal, *psychologue scolaire*.

Mme Couloumiers, *Députée Départementale de l'Éducation Nationale*.

Mmes DUFOUR, *directrice structure sur l'ALAE de Bonrepos*.

Mmes Fontanie et Velu, *représentantes de l'APE*

Excusés :

M. Respaud, *Inspecteur de l'Éducation Nationale*.

Mme PERES TORRADOU, *représentante Muretain Agglomération*.

Mme Bardon, *délégués des parents d'élèves*.

Parole donnée aux délégués d'élèves :

Avez-vous des renseignements pour les arbres dans la cour d'élémentaire ? (question posée au dernier CE)

Monsieur le Maire demande précision sur la localisation et donnera une réponse au prochain conseil.

Des jeux dans la cour ? Monsieur le Maire explique que des normes strictes et coûteuses doivent être respectées pour l'installation de jeux (peinture, sécurité). Le conseil municipal en discutera.

Cantine scolaire : Obligation pour Bonrepos de s'approvisionner à la cuisine centrale dépendante de l'agglomération - Muretain. Les informations (mauvaise qualité des repas : purée liquide, frites mal cuites...) seront remontées par la Mairie à l'Agglomération et il y aura un retour. Mme Doumeng évoque une réunion où des enquêtes réalisées auprès des enfants sont proposées. Mme Dufour va se renseigner, elle précise qu'elle prend note de tous les dysfonctionnements. Elle souligne également un problème de fours inadaptés aux conditions requises pour le réchauffage des plats (nombre de fours, pas de réglage possible de la température, temps de réchauffage trop courts pour 2 services...).

Mme Duffort précise que Mme Peiro a déjà rencontré les élèves pour échanger sur ces problèmes.

Réparation des toilettes : serrures cassées. La mairie prend note.

Les élèves remercient la Mairie pour l'installation des bancs et d'une table dans la cour d'élémentaire.

Ilies présente à M. le Maire le dossier pour l'installation d'un « skate park » (dimensions, coûts...) demandé lors du dernier CE, pour pouvoir en étudier la demande. Mme Duffort précise que cette action a permis aux enfants de se rendre compte de la faisabilité d'un tel projet.

Parole donnée à la psychologue scolaire :

Mme Couffignal, psychologue scolaire, se présente et définit sa mission.

Elle travaille sur le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté, sur Saint-Lys et alentours (05 61 91 62 83).

1 - Calendrier des réunions.

– conseil d'école :

Mardi 11 juin 2019, à 18 heures, annulé et remplacé par mardi 18 juin à 18 heures.

– préparation fête d'école du 22/06/19: mardi 7 mai, 18h, à l'école.

Sont invités : les enseignants, les représentants des élèves, le comité des fêtes, l'APE, les parents d'élèves et la Mairie (sécurité).

2 – Projets et actions.

a- Actions réalisées

- Participation à la commémoration du centenaire de l'Armistice de la première Guerre Mondiale.
- Spectacle de Noël et goûter offerts par l'APE que nous remercions.

b- Actions en cours et à venir:

- Ouverture par les enseignants d'un nouveau site d'école, l'ancien ayant été supprimé par l'Inspection Académique. Adresse : <https://edu1d.ac-toulouse.fr/blogs31/pri-bonrepos-sur-aussonnelle/>
Nous avertirons les parents lorsqu'il sera opérationnel.

- *Projet de l'année* : le « temps » et l'Histoire et les couleurs en arts visuels (période bleue, période rouge, période jaune).

>Regroupement des CP et MS en danse contemporaine sur le thème de l'Histoire, le mardi après-midi.

>Merci à Clémentine Souchaud qui vient aider les CM le mardi après-midi en histoire de l'Art et en musique.

- *Vendredi 15 mars* : **journée verte à l'école**, en écho à la journée de grève scolaire mondiale pour le climat. Ateliers écocitoyens en lien avec la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique. Nous demandons à tous nos élèves de s'habiller autant que possible en vert. Cette journée d'action (et non pas de grève pour nous !) sera l'occasion de sensibiliser un peu plus nos élèves à la problématique environnementale, enjeu majeur pour leur futur. Ce projet sera poursuivi tout au long de l'année (réouverture de l'hôtel à insectes, jardinage à l'école...).

En juin : projet de ramassage des déchets dans le village proposé par Mme Babot et relancé par Mme Pruneau (contact pris avec Run Eco Team). De nombreux accompagnateurs seront nécessaires, peut être une zone délimitée afin de bloquer la circulation... Mme Babot propose d'impliquer les associations de Bonrepos.

- *Carré de jardin de la cour maternelle* : demande de préparation du jardin par les agents de Mairie.

- *Sortie cinéma* pour les 2 classes de CE1/CE2 en cours d'élaboration.

- *Séjour découverte en Dordogne* pour les CM1/CM2 du 11/06/19 au 14/06/19.

- *Journée au Parc de la Préhistoire* de la PS au CE2 le jeudi 13/06/19.

Financements : coopérative + familles + subvention Mairie. Pour cette année, nous avons besoin rapidement du financement de la Mairie pour la réservation des voyages.

Voyage des CM1/CM2 en Dordogne : 11375 €, 330 € par élève. Répartis comme suit : 300 € pour la famille, 10 € donnés par la Mairie, 20 € financés par la coopérative scolaire. Accompagnement : les 3 enseignants, 1 animatrice et une maman d'élève (pour des raisons médicales).

Sortie des PS-CE2 au Parc Préhistoire en Ariège : 153 personnes dont 120 élèves, bus:1853 €, entrée au parc : 660€. 32 € par élève. La répartition du financement n'est pas encore arrêtée. La subvention Mairie sera demandée pour ce voyage également.

Les comptes de la coopérative scolaire sont accessibles à tous.

- *Atelier surprise en mai de la PS au CP* avec l'intervention d'une association dont nous vous parlerons au cours du prochain conseil d'école car il est en lien avec la fête des mères.

Parole donnée à l'APE : Mme Fontanie réprecise les missions de l'APE : financer des projets scolaires, financer des activités pour les enfants (spectacle...) ou aider à l'aménagement matériel de l'école (jeu de cours...). La répartition de l'aide financière de cette année et sa forme ne peut pas être décidée encore car l'APE attend des réponses de la Mairie pour évaluer les dépenses d'un aménagement éventuel des cours (panier de basket, jeux au

sol).

La journée prévention routière proposée par l'APE sera financée par la Mairie (220€).

- *Atelier surprise en mai de la PS au CP* avec l'intervention d'une association dont nous vous parlerons au cours du prochain conseil d'école car il est en lien avec la fête des mères.

Toutes les questions relevant du contenu pédagogique doivent être traitées individuellement entre la famille et l'enseignant(e). Nous rappelons que les enseignants sont soumis à un programme officiel et que ce texte est garant de la conformité et de la continuité des enseignements.

c- Sécurité

Un exercice d'évacuation-incendie obligatoire a été réalisé le 10/10/18 et un autre inopiné le 17/12/18.

Un exercice de confinement alerte/intrusion (dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité) a été réalisé le 7/11/18.

Un autre exercice d'évacuation-incendie et 1 exercice de confinement tempête devront avoir lieu d'ici la fin de l'année scolaire. Ce travail autour de la sécurité, ces actions sont mises en place avec la Mairie.

3 – Prévisions pour l'année 2019/2020

Une première mesure de carte scolaire a été prise par l'administration en février : **ouverture conditionnelle en maternelle et blocage en élémentaire**. Il sera très difficile pour l'an prochain de travailler avec 7 classes, nous espérons l'ouverture en maternelle et le maintien de 5 classes en élémentaires. Nous saurons en juin ce qui sera adopté définitivement. La Mairie indique que l'inscription des futurs PS peut être effectuée dès mai.

TPS	PS	MS	GS	Mater	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	élèm	Total
0	25	16	23	64	14	21	28	19	21	103	167

PS	MS/GS	MS/GS	CP	CE1/CE2	CE1/CE2	CM1	CM2
25	8+11=19	8+12=20	14	11+14=25	10+14=24	18	22

8 CLASSES

PS/MS	PS/MS	GS	CP/CE1	CE1/CE2	CE2	CM1	CM2
13+8=21	12+8=20	23	14+6=20	15+6=21	22	18	22

8 CLASSES

			CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
			14+8=22	13+14=27	14+13=27	5+22=27

7 CLASSES

PS/MS	MS/GS	GS/CP	CE1	CE2	CE2/CM1	CM2
25+4=29	12+17=29	6+14=20	21	23	5+18=23	22

7 CLASSES

2 ATSEM. Les délégués demandent à la Mairie (gestionnaire des locaux et employeur des ATSEM et des agents techniques) si une ATSEM supplémentaire est prévue dans le cas de l'ouverture d'une troisième classe en maternelle. M. le Maire précise que rien n'est prévu.

4 – Questions matérielles

Mairie :

- L'équipe enseignante demande s'il est possible de ré-équiper toutes les salles en bacs de recyclage et de tri avec la couleur adaptée : un bac jaune dans chaque classe.
- L'école est en lien avec la Mairie pour l'entretien des trottinettes (poignées à changer, casques...) et les nouveaux parcs à vélos.
- Les enseignants demandent un bac pour ranger les petits jeux de la cour (le précédent peu solide, est déjà cassé)

➤ L'APE demande :

- La procédure à suivre pour que le conseil d'école demande à la mairie l'installation de jeux dans les cours de récréation ?

M. le Maire répond que c'est à la Mairie d'équiper les cours d'école. Les normes de sécurité doivent être respectées. L'APE demande l'installation d'un panneau de basket dans la cour de récréation de l'élémentaire. M. le Maire rappelle la présence du city stade proche de l'école. Mme Duffort précise que le city stade est régulièrement utilisé par des petits groupes d'élèves sur les temps de récréation. Il est rappelé que la capacité d'accueil du city n'est pas suffisante pour une classe entière et cette activité nécessite la mobilisation d'un enseignant. L'accord de tous les enseignants est nécessaire pour utiliser le city sur le temps scolaire.

Monsieur le Maire demande un courrier écrit et détaillé pour l'installation de matériel dans la cour.

-l'autorisation pour que les parents, avec l'accord des enseignants, puissent peindre des jeux au sol dans les deux cours de récréation maternelle et élémentaire. La mairie doit fournir peinture et matériel.

M. le Maire donne un accord de principe pour ce projet mais il doit en étudier le coût et la faisabilité .

-l'installation des prises électriques des ordinateurs ?

M. le Maire propose une réunion ultérieure.

Agglomuretain (ALAE)

- Qualité et quantité des repas servis à la cantine : question abordée par les élèves en début de séance.

Les questions relevant de l'ALSH sont à traiter avec l'Agglomuretain.

Enseignants

- Pour s'assurer de l'exactitude de l'horaire d'ouverture des portails de l'école, Mme la Directrice a mis en service la sonnerie sur les créneaux supplémentaires de 8h50 et 13h50.

La séance est levée à 20h35.